

BRUXELLES PATRIMOINES

N°011-012

NUMERO SPECIAL - SEPTEMBRE 2014

Journées du Patrimoine

Région de Bruxelles-Capitale

DOSSIER HISTOIRE ET MÉMOIRE

PLUS

Expérience photographique
internationale des Monuments



UNE PUBLICATION DE BRUXELLES DÉVELOPPEMENT URBAIN

DOSSIER

LA MÉMOIRE DE LA VILLE MISE EN SCÈNE

ESSAI SUR LA MISE
EN VALEUR DES
VESTIGES DU PASSÉ
À BRUXELLES

STÉPHANE DEMETER

HISTORIEN, DIRECTION DES MONUMENTS
ET DES SITES



Cathédrale des Saints Michel-et-Gudule.
Façade principale restaurée à la fin du XX^e
siècle (M. Vanhulst, 2012 © SPRB).

SI LA MÉMOIRE DE LA VILLE EST PRÉSENTE PARTOUT À DES DEGRÉS DIVERS DE LISIBILITÉ, EN CERTAINS ENDROITS, ELLE A ÉTÉ SPÉCIALEMENT MISE EN SCÈNE dans une volonté délibérée – le plus souvent publique – de proposer, au passant ou au visiteur, un discours historique ancré dans la matière même de la ville. De la mise en valeur de vestiges présentés in situ comme des reliques du passé, à la simple évocation presque expiatoire d'un passé totalement disparu, en passant par la mise en scène d'authentiques vestiges déplacés, ce survol reflète les différentes approches pédagogiques qui ont été menées au nom de la conservation de la mémoire de la ville au cours des XIX^e et XX^e siècles à Bruxelles¹.

D'une manière générale, la mémoire de la ville est en grande partie simplement étalée partout dans l'espace urbain, à la vue de tous, pour qui sait la lire. Car, si de Bruxelles ou de tout autre ville, vous retirez le « passé », il ne reste rien que les chantiers en cours et autres zones de réserve en devenir. Le « passé des villes » fait partie intégrante des villes elles-mêmes, tant le présent est tributaire du passé. La ville d'aujourd'hui est constituée majoritairement, au niveau du relief, du bâti et des espaces publics comme privés, de son passé stratifié du Moyen Âge à la fin du XX^e siècle. Ainsi dans le paysage urbain tout se passe comme si passé et présent ne faisaient qu'un, puisque le présent est constitué des différentes strates passées, y compris celles d'un passé très récent, qui forment le cadre de vie actuel. Les médiateurs du patrimoine que sont les guides culturels ou les animateurs de parcours de visite s'appliquent d'ailleurs à apprendre à leurs publics à lire la

ville dans son épaisseur historique et leur proposent une manière de regarder la ville révélant ce passé qui explique le présent.

Mais, en dehors de cette présence latente et naturelle du passé de la ville dans la ville, il est des fragments du passé qui font l'objet d'une attention particulière visant en premier lieu leur conservation, ou parfois simplement le maintien de leur mémoire, et le plus souvent leur mise en valeur. Ce traitement spécifique, nécessairement volontariste, qu'il soit le fait des autorités publiques ou de l'initiative privée, débouche nécessairement sur une mise en scène plus ou moins importante. C'est-à-dire une présentation un peu artificielle, si on la compare au devenir le plus fréquent des autres éléments du passé dans leur grande majorité, qui est rarement complètement neutre même si elle se revendique d'une authenticité validée et du respect d'une intégrité contrôlée.

LE PASSÉ RESTAURÉ

À y regarder de près, le patrimoine bâti ancien des villes n'est plus dans l'état que les contemporains de sa mise en place lui avaient connu. Le patrimoine au fil des années et des siècles, est entretenu, rénové, voire restauré et souvent ces opérations sont l'occasion de renouveler la présentation de ce bâti ancien, parfois sur base de la représentation que l'on se fait de ce qu'a dû ou pu être le passé. Régulièrement aux XIX^e et XX^e siècles, ces restaurations furent menées dans une volonté consciente et affirmée d'enrichissement ou d'apologie même d'une certaine vision du passé, parfois simplement au travers du choix d'une période de référence préférée à une autre. Ainsi en est-il de nombre de nos bâtiments médiévaux, dont la plus grande partie des façades qui se donnent à voir aux passants d'aujourd'hui n'est plus véritablement médiévale. Quel pourcentage de pierres de parement du

Fig. 3

L'église des Riches-Clares dont le chevet porte les traces des maisonnettes démolies pour le dégager du côté gauche, tandis que des bâtiments lui sont toujours adossés sur le côté droit. La nef latérale parallèle à la rue est un ajout du XIX^e siècle. Les bâtiments conventuels sur la gauche ont été partiellement démolis en vue d'un agrandissement de l'église et de la création d'un parvis qui ne furent jamais réalisés (M. Vanhulst, 2012 © SPRB).



XV^e siècle subsiste-il sur les façades de l'hôtel de ville de Bruxelles, de la cathédrale ou des autres églises ? Moins de 50 % c'est certain, et souvent on est sans doute en dessous des 20 %. La pierre usée par le temps est remplacée par une nouvelle qui imite l'ancienne. Le principe de la restauration «à l'identique» est-il une forme de mise en scène du passé, sans doute au regard de la notion d'authenticité archéologique.

Mais ce qui relève plus certainement de la mise en scène, ce sont les compléments, ajouts et embellissements apportés à un bâtiment et censés lui rendre des attributs supposés perdus. Ce fut le cas pour la plupart des églises qui furent dégagées des constructions qui les entouraient et dont les façades et l'intérieur furent profondément restaurés au XIX^e siècle, créant véritablement de nouvelles images de chaque église. Cette nouvelle vision, tentative de retour vers la situation originelle supposée

ou rêvée, est donnée aussi par la modification de l'environnement immédiat. La forme urbaine autour de l'église est alors conçue comme un écrin pour cette dernière (fig. 1); tout un espace urbain neuf peut être lu comme une mise en scène à destination de cet objet central.

Ces églises dégagées firent l'objet d'une nouvelle présentation qui, en général, visait à accentuer les caractères stylistiques sur base d'un catalogue simplifié de style type. Les pignons du transept de l'église de la Chapelle (re)deviennent romans, les façades de l'hôtel de ville se (re)peuplent de statues, de multiples pinacles (néo)gothiques se hissent (à nouveau) en haut des murs de l'église du Sablon, etc. Quelques rares églises cependant n'ont pas connu ce phénomène : Saint-Nicolas à la Bourse (fig. 2a et 2b) dont la démolition avait été décidée fin du XIX^e siècle mais jamais mise en œuvre ou l'église des Riches-Clares (fig. 3)

devenue paroissiale, mais dont les projets de dégagement et d'agrandissement ne furent que partiellement réalisés laissant une série d'anomalies particulièrement didactiques dans le quartier.

Parfois, un nouvel objet intègre un ancien tout en le modifiant au profit du nouveau. Telle la porte de Hal, authentique porte de ville médiévale transformée et agrandie au milieu du XIX^e siècle en une sorte de château de style néogothique pour constituer le siège du premier musée d'art et d'histoire du nouvel État belge, mais dont la matière médiévale est presque complètement conservée.

Lorsque l'on en arrive à un remplacement de plus de 75 % de la matière originelle d'un bien du patrimoine historique, c'est bien à une mise en scène du passé que l'on assiste. Par exemple, la chapelle de la Madeleine (fig. 4a et 4b) qui faillit être détruite dans le cadre des travaux de la



Fig. 4a

Chapelle de la Madeleine dans l'entre-deux-guerres. Carte postale ancienne [coll. Belfius Banque-Académie royale de Belgique © ARB-SPRB].



Fig. 4b

La chapelle de la Madeleine conservée au prix d'une reconstruction quasi-totale dans les années 1950, elle-même restaurée au début du XXI^e siècle [Eberlin-Brunetta © SPRB].



Fig. 5a

La tour Noire en 1992 après la démolition des magasins Esders (M. M. Celis © SPRB).

jonction Nord-Midi, fut finalement conservée à la suite d'avatars assez complexes, mais au prix d'une reconstruction quasi-totale qui en fait aujourd'hui une sorte de pastiche de ce qu'elle a été.

LE DERNIER VESTIGE

Il est des vestiges du passé dont la qualité de dernier témoin d'un quartier ou d'une époque, acquise à un moment donné, débouche sur une patrimonialisation forte et inversement proportionnelle à la représentativité du vestige par rapport au tout disparu auquel il appartenait. Le plus souvent, il s'agit d'éléments relativement remarquables, mais pas nécessairement, qui suite à une série d'avatars urbanistiques complexes, de concours de circonstances, mais aussi d'une prise de conscience que quelque chose était en train de disparaître, ont échappé à la destruction qui fut appliquée à

leur environnement. À un moment donné, suite à leur identification comme le « dernier » vestige du passé d'un îlot ou d'un quartier, ils se voient conférer, de façon souvent un peu hypocrite et quasi expiatoire, une valeur intrinsèque à conserver. Rarement cela découle d'une sélection raisonnée et préalable. Souvent cette seule et très particulière qualité de « dernier des Mohicans » ouvre la voie à une préoccupation de sauvegarde.

Cette sauvegarde peut se traduire par une conservation *in situ*, au prix de la création d'un environnement de protection rapprochée qui crée une sorte d'îlot artificiel mettant en scène le dernier vestige au milieu de la nouvelle forme urbaine. L'espace qui y est consacré reste en général très modeste, le plus souvent limité à la parcelle sur laquelle s'élève le morceau choisi pour incarner la mémoire de la ville. Plusieurs vestiges des fortifications médiévales

de la ville ont connu ce phénomène qui n'est pas systématique et raisonné puisque d'autres fragments de même nature n'ont pas survécu aux transformations de leur environnement. Les cas de la tour Noire (fig. 5a et 5b) ou de la tour Anneessens, comme de la porte de Hal ainsi que de la tour de l'ancienne église Sainte-Catherine (fig. 6) et de celle de l'église Saint-Pierre à Neder-Over-Heembeek (fig. 7) sont emblématiques de ce processus. Le fait qu'il s'est appliqué à plusieurs tours révèle à la fois la force symbolique remarquable de cette typologie de bâti, à la fois son impact foncier marginal sur un projet urbanistique et immobilier d'ampleur.

Ces quelques m² de terrain qui se retrouvent exfiltrés de la surface allouée au projet n'handicapent pas ce dernier ; au contraire ils participeront à l'acceptation de la disparition du tout auquel appartenait le dernier vestige préservé. Le cas de

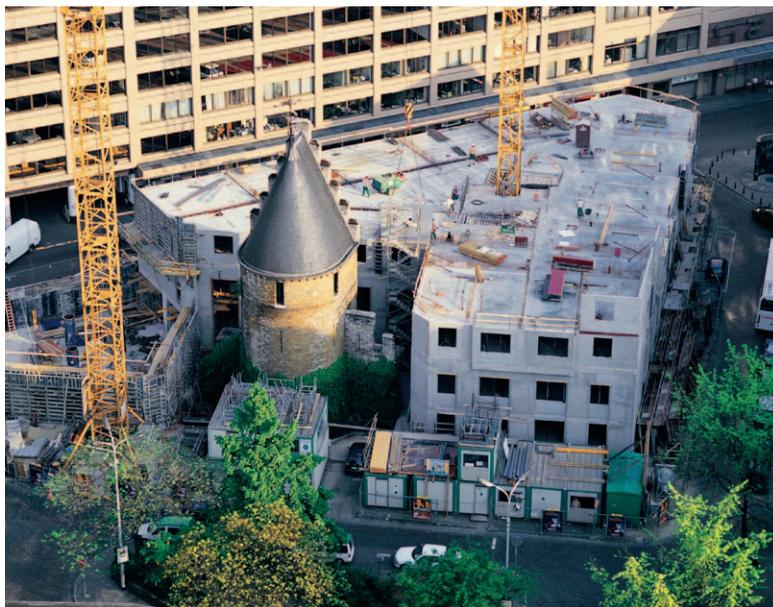


Fig. 5b

La tour Noire pendant la construction du complexe hôtelier «Hôtel Novotel Brussels Centre Tour Noire» qui l'enserme suivant les limites de la parcelle cadastrale très réduite octroyée à la tour lors de sa redécouverte à la fin du XIX^e siècle (W. Robberechts © SPRB).

Fig. 6

La tour-clocher de l'ancienne église Sainte-Catherine dont la nef, qui s'ouvrait sur la rue Sainte-Catherine, fut démolie au milieu du XIX^e siècle. À gauche, le contrefort de la façade de la nouvelle église Sainte-Catherine, au centre de la place du même nom. Carte postale ancienne (coll. Belfius Banque-Académie royale de Belgique © ARB-SPRB).



Fig. 7

L'église Saint-Pierre à Neder-Over-Heembeek dont la nef a été démolie en 1937 suite à un incendie et dont les fondations anciennes, ayant fait l'objet de fouilles archéologiques en 1959, ont été consolidées et sont présentées dans un petit parc archéologique aujourd'hui très dégradé (A. de Ville de Goyet © SPRB).



la chapelle de la Madeleine comme dernier vestige du quartier de la Putterie relève du même processus au sein du quartier de la gare Centrale planifié à la fin du XIX^e siècle et achevé seulement au milieu du siècle suivant. Il en va de même pour la chapelle Saint-Georges de l'ancien hôtel de Nassau qui en est le seul élément survivant, conservé tel quel *in situ* mais complètement réintégré au sein du complexe de la Bibliothèque royale construite dans les années 1960.

Dans d'autres circonstances, ces fragments de ville qui ont d'abord échappé à la démolition nécessaire à l'écriture d'une nouvelle forme urbaine, sont ensuite démontés et remontés ailleurs dans la ville, voire dans un tout autre environnement. Ces reconstructions délocalisées peuvent être associées à la réaffectation de ces bâtiments ainsi déplacés : une façade de la rue de l'Étuve déplacée vers la rue au Beurre ; l'église de l'ancien couvent des Augustins à Bruxelles convertie en église paroissiale de la Sainte-Trinité à Ixelles/Saint-Gilles (fig. 8a et 8b) ; l'église du Saint-Sacrement et la chapelle Saint-Lazare du quartier Ter Arken transposés rue Van Maerlant au cœur du quartier européen et réaffectés en bureaux ; la chapelle Saint-Landry anciennement sur le site de l'Hôpital militaire reine Astrid à Neder-Over-Heembeek, déplacée vers le domaine *Drie Fonteinen* à Vilvoorde ; une maison de Ganshoren transformée en maison communale à Grand-Bigard ; la façade de la chapelle Sainte-Anne, rue de la Montagne, remontée contre la façade latérale de la chapelle de la Madeleine ; la chapelle Saint-Boniface de l'abbaye de la Cambre transplantée pendant quelques décennies à Ternat... Ce passé ainsi déplacé et réaffecté est souvent mis en scène dans son nouvel environnement sans rappeler la mémoire de

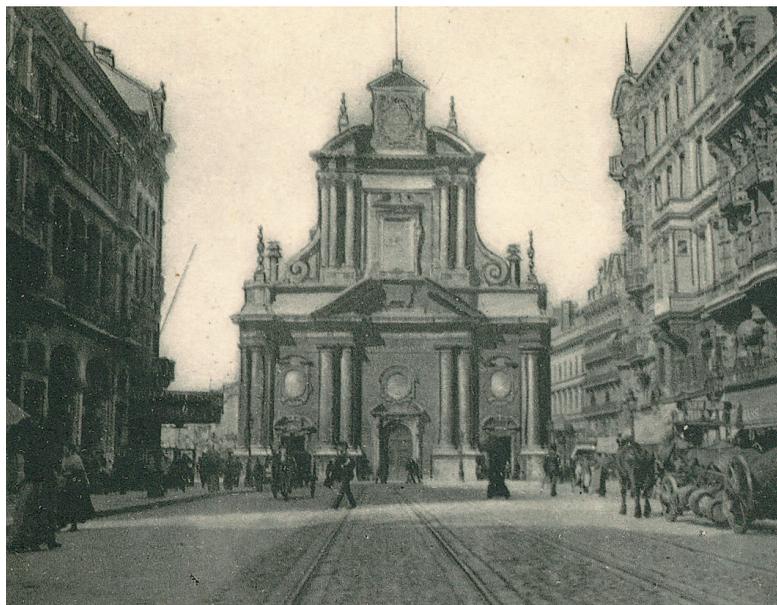


Fig. 8a

L'église de l'ancien couvent des Augustins au centre de la place De Brouckère qui se construit tout autour à la fin du XIX^e siècle. Carte postale ancienne (coll. Belfius Banque-Académie royale de Belgique © ARB-SPRB).



Fig. 8b

La façade de l'église de l'ancien couvent des Augustins déplacée vers Ixelles/Saint-Gilles pour l'église paroissiale de la Sainte-Trinité (Alfred de Ville de Goyet, 2010 © SPRB).

Fig. 9

Le palais Granvelle, l'un des rares palais de la Renaissance construit à Bruxelles au XVI^e siècle, siège principal de l'Université libre de Bruxelles entre 1842 et 1928, démolie dans les années 1950 pour construire la galerie Ravenstein, elle-même classée comme monument en 2011. Carte postale ancienne (coll. Belfius Banque-Académie royale de Belgique © ARB-SPRB).



ses origines. Cette démarche n'est donc clairement pas muséale ou didactique; elle répond à un impératif ponctuel de sauvegarde qui, une fois assuré n'est pas nécessairement assumé et semble oublier son histoire.

Dans d'autres cas, plus rares, le déplacement est opéré vers un espace où la pièce remontée devient objet «muséal» de plein air, par exemple le *grote pollepel* qui fut découvert à l'emplacement de la galerie Ravenstein et qui a été remonté dans le parc d'Egmont ou deux porches baroques de la place de la Vieille-Halle-aux-Blés, remontés dans le domaine du Ceria à Anderlecht. Parfois les matériaux ainsi démontés sont réassemblés ensuite plus ou moins au même emplacement. Les murets qui agrémentent les patios intérieurs de la Bibliothèque royale au Mont des Arts ainsi que le jardinet qui jouxte l'entrée du garage des archives générales du royaume, rue de Ruysbroeck, sont constitués de pierres qui proviennent de la démolition dans les années 1950 de la portion d'enceinte urbaine du XIII^e siècle qui se trouvait sur le site. Cette mise en scène est de nature commémorative mais sans réelle ambition de reconstitution de la réalité historique qu'elle célèbre.

Et puis, il se peut aussi que le démontage soit décidé, réalisé mais que le remontage n'ait jamais eu lieu. Ce fut le cas de la façade du palais Granvelle (fig. 9) du XVI^e siècle qui se trouvait à l'emplacement de la galerie Ravenstein et qui accueillit au XIX^e siècle l'Université libre de Bruxelles. Lors de sa démolition dans les années 1950, la façade avait été précautionneusement numérotée pierre par pierre et démontée mais ces matériaux finirent concassés et servirent comme fondation de voirie à Woluwe-Saint-Pierre. Seuls quelques pierres et briques furent utilisées à l'érection d'un pilastre commémoratif aux

abords du bâtiment A de l'université sur le campus du Solbosch.

Pour d'autres démontages, le remontage n'a pas encore eu lieu mais reste possible. Le cas le plus célèbre est certainement celui de la façade de l'hôtel Aubecq de l'architecte Victor Horta qui, après de nombreux avatars, est cependant toujours complète et attend aujourd'hui dans un hangar un projet de «mise en scène» digne de sa qualité (fig. 10). Une telle démarche ne serait plus possible pour une autre œuvre majeure d'Horta, la Maison du Peuple, dont les éléments sont aujourd'hui dispersés et en partie aussi détruits. Mais régulièrement l'idée de mettre en scène ces derniers vestiges refait surface. Plus modeste est un encadrement de porte en pierre du XVIII^e siècle, transformation tardive de la façade de la «maison Brueghel» rue Haute, qui a été démonté dans les années 1960 pour restituer à la façade son aspect du XVI^e siècle et dont les pierres ont été simplement déposées dans le jardin de ladite maison.

.....

LE MUSÉE DE SITE ARCHÉOLOGIQUE

Les découvertes archéologiques enclenchent régulièrement l'idée de la mise en scène d'un passé qui, jusqu'à sa redécouverte par les archéologues, ne disposait plus d'une existence visible. Cette qualité spécifique d'avoir été découvert semble engendrer un intérêt supérieur comparativement à ce qui est déjà connu et débouche, notamment, sur la tentation de la conservation et de la mise en valeur (fig. 11). Citons par exemple l'ancien lit d'un bras de Senne asséchée, dégagé lors d'une des premières opérations de rénovation urbaine du centre-ville dans l'îlot des Riches-Clares, auquel on restitua un aspect proche de ce que fut sa réalité passée.

Mais toutes les découvertes archéologiques ne débouchent pas sur ce processus de conservation. En effet, d'une certaine manière, la démarche scientifique de l'archéologue a finalement peu besoin de la conservation des vestiges découverts. D'ailleurs, la mise au jour de vestiges nécessite obligatoirement la disparition de vestiges plus récents; c'est la loi de la stratigraphie. C'est aussi ce qui rend l'acte de fouille unique et définitif, et donc si délicat, si lourd de conséquences pour l'avenir du passé. L'archéologie préventive telle que pratiquée par les autorités publiques dans l'esprit de la convention de La Valette de 1992 s'applique d'ailleurs uniquement à une circonstance déterminée: l'archéologue fouille avant que le bulldozer ne détruise.

Mais lorsqu'un site archéologique n'est pas menacé de destruction par un projet contemporain, il peut soit être préservé dans le sous-sol pour de nombreux siècles encore, soit faire l'objet d'une fouille archéologique destinée à l'étudier et à verser les résultats de cette étude au bénéfice de l'Histoire. Cette fouille, qui est programmée dans le cadre de la recherche scientifique du passé, implique la déconstruction partielle, voire totale, des vestiges matériels qu'elle étudie. Celle-ci s'accompagne le plus souvent du déplacement de la plus grande partie de ces vestiges. Ainsi les sédiments sont-ils principalement détruits et mis en décharge (à l'exception d'échantillons prélevés pour analyses diverses), tandis que la plus grande partie des objets et fragments d'objet est prélevée, traitée, étudiée et conservée. Quant aux vestiges de construction, ils sont soit démontés, soit laissés en place selon les nécessités de la fouille, notamment au travers de l'exigence d'exhaustivité scientifique mais au regard également des moyens disponibles et du choix éventuel pour une méthode d'échantillonnage



Fig. 10
La façade de l'hôtel Aubecq de l'architecte Victor Horta attend aujourd'hui, dans un hangar, un projet de mise en valeur digne de sa qualité (M. Nouel, 2010 © SPRB).

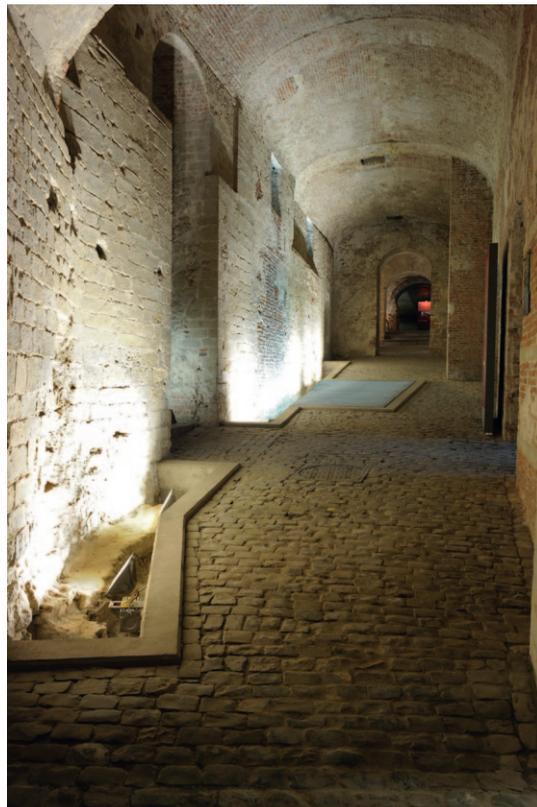
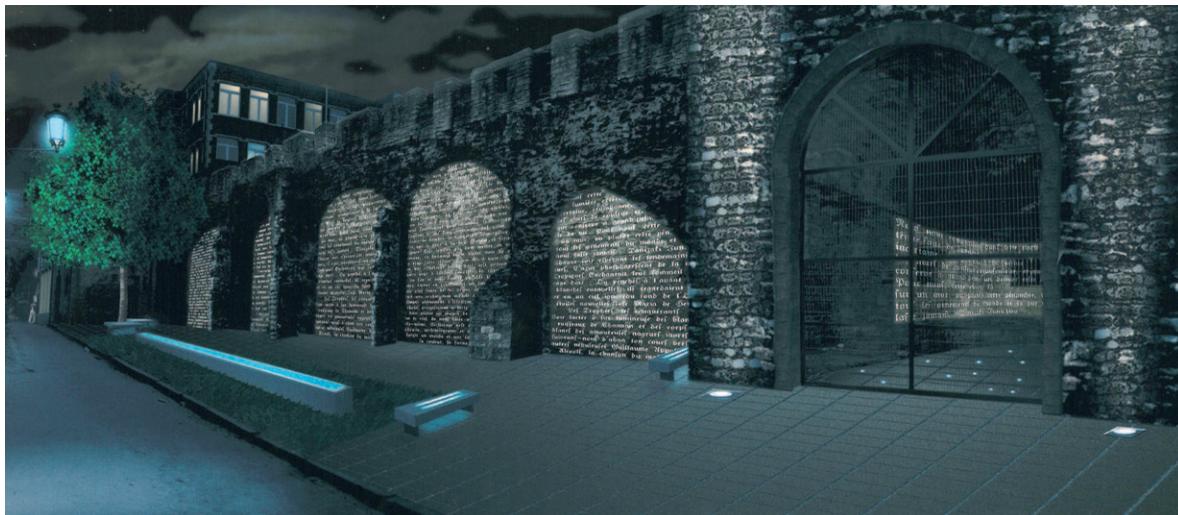


Fig. 12
Un tronçon de la rue Isabelle qui avait été remblayé, cloisonné et voûté au XVIII^e siècle a été complètement dégagé dans les années 1990 et est aujourd'hui intégré au circuit du visiteur du Site archéologique et Musée du Coudenberg, sous la place Royale (M. Vanhulst, 2009 © SPRB).

Fig. 11
Un projet non réalisé de mise en lumière des vestiges de la première enceinte, rue de Villers, proposé dans le cadre du programme «Les Chemins de la Ville» en 2000 (© AGORA & P. Rimoux).



remplaçant l'ambition d'exhaustivité. Là s'arrête le plus souvent, sur le terrain, la démarche scientifique liée à la recherche : les vestiges laissés sur place sont recouverts et les vestiges démontés sont mis en décharge ou stockés en dépôt.

Mais c'est à ce stade également qu'intervient parfois le souci d'une présentation des vestiges découverts soit par remontage, ailleurs ou sur l'emplacement d'origine des éléments démontés, soit par l'aménagement de l'accessibilité des vestiges laissés en place. Cet acte de présentation des vestiges *in situ* ne peut être posé qu'après la mise au jour de ceux-ci ; il est rarement un acte prémédité car il n'est pas intrinsèque à la démarche archéologique initiale et il n'est pas prévisible puisque la présence et la qualité des vestiges ne sont pas toujours connues avant la fouille.

La volonté de conservation des vestiges découverts peut constituer un prolongement, le cas échéant temporaire, de la démarche scientifique initiale par la volonté de mettre à la disposition des chercheurs les documents archéologiques découverts. Il s'agit de rendre possible à l'avenir toutes les analyses qui pourraient s'avérer encore utiles et tous les examens et réexamens que la progression des connaissances imposera.

Mais le plus souvent, la mise au jour de vestiges, par la démarche archéologique, fait naître chez l'individu ou dans la collectivité à laquelle il appartient, le souhait de leur conservation et de leur présentation pour leur valeur culturelle. C'est là véritablement la naissance en direct de la valeur patrimoniale. Là, on quitte le champ de la recherche scientifique stricte pour entrer dans celui de la culture ! En effet, il ne s'agit plus là du fait de l'archéologie

dans sa dimension scientifique mais bien d'un acte culturel engagé qui peut supposer notamment une valeur immatérielle forte. Le plus souvent la décision de conservation est moins le fait de l'archéologue inventeur du site que de son propriétaire, d'associations culturelles ou de décideurs politiques.

Certains sites archéologiques sont présentés *in situ* au travers d'infrastructures d'accès assez développées afin d'amener le visiteur vers des espaces souterrains dans lesquels il découvre des bâtiments en élévation partiellement détruits, mais offrant encore des parties accessibles dans lesquelles il peut circuler dans des conditions spatiales quasiment identiques à celles des époques anciennes. Le visiteur y foule aux pieds les sols anciens (éventuellement protégés), il se trouve face à des murs intérieurs ou extérieurs en élévation ; parfois même fenêtres, voûtes ou plafonds sont conservés et perçus à hauteur normale. Ce qui distingue ce type de site d'un bâtiment historique classique est son caractère en général lacunaire et souterrain. La complétude et l'éclairage naturel manquent pour une compréhension classique qui doit donc être spécifiquement accompagnée.

À la place Royale, ce sont les niveaux inférieurs de l'ancien palais de Bruxelles construit à partir de la fin du Moyen Âge sur le Coudenberg qui sont accessibles au public. Il s'agit d'anciens rez-de-chaussée qui étaient semi enterrés en raison de la topographie du site et qui furent transformés en caves ou même remblayés lors de la construction du quartier Royal à la fin du XVIII^e siècle. Les caves du corps de logis médiéval, celles de la grande salle édifée sous Philippe le Bon et, enfin, celles de la chapelle élevée sur l'initiative de Charles Quint sont

visitables dans leur état du début du XVIII^e siècle, modifié par l'ajout d'éléments structurels de support de l'assiette du quartier Royal actuel datés de la fin du XVIII^e au XX^e siècle. La rue Isabelle séparant l'ancien palais d'un hôtel aristocratique du XVI^e siècle, recouverte pour une part d'une voûte de brique au XVIII^e siècle et, pour une autre, d'une dalle de béton au XX^e siècle, présente encore tous les aspects significatifs de son pavage très pentu qui s'étend entre la façade latérale de l'ancien palais et celle de l'hôtel, toutes deux visibles sur plusieurs mètres d'élévation (fig. 12). Une partie seulement de ces vestiges avaient été véritablement remblayés, pour établir l'assiette de la place Royale ; un autre secteur du site était toujours resté accessible et utilisé comme cave par les occupants des bâtiments en surface.

À la cathédrale des Saints-Michel-et-Gudule, sous le chœur gothique, se trouvent les vestiges de la crypte romane partiellement démolie et remblayée peu avant 1250. Les voûtes ont disparu et sont à présent remplacées par une dalle de béton mais le sol d'origine, les colonnes monolithiques en grès rouge qui supportaient les voûtes de même que l'élévation des murs sur près de 2 m de hauteur, portant encore des lambeaux de peintures murales et des dizaines de graffitis des XI^e-XIII^e siècles, sont parfaitement conservés et visibles. Seuls quelques massifs de maçonnerie correspondant aux fondations du chœur gothique, notamment les murs de chaînage des piliers du chœur, perturbent la perception complète des bas-côtés de la crypte. Le caractère exceptionnel à Bruxelles de cette crypte du XI^e siècle de même que la présence des graffitis justifiaient amplement le projet de réalisation de cet espace archéologique. La formule technique retenue en fonction du projet de

réaménagement du chœur de la cathédrale n'a malheureusement pas permis la création d'un espace facilement accessible au public qui ne peut y pénétrer qu'à raison d'une dizaine de personnes à la fois par une trappe mécanisée qui s'ouvre dans le sol du chœur de la cathédrale.

En revanche, à l'entrée de la cathédrale, le visiteur a accès en permanence à l'espace archéologique souterrain qui lui permet de découvrir les éléments de la façade de l'ancien avant-corps roman démoli à la fin du Moyen Âge pour l'achèvement de la nef gothique. L'espace est conçu avec une entrée et une sortie automatique ce qui permet d'accueillir le visiteur en continu et de le placer face à la base de l'ancienne façade de la fin du XII^e siècle. Mais cet espace archéologique est également l'occasion de présenter au visiteur des vestiges de différentes époques dans un niveau archéologique dégagé qui renvoie, lui, à un tout autre concept de présentation *in situ*.

En effet, dans un certain nombre de cas, l'espace aménagé permet, non plus de donner accès à un ancien espace dans sa configuration d'origine, mais bien de présenter au visiteur un ou plusieurs niveaux archéologiques en place tels que dégagés par l'équipe de fouille. Dans ce cas, la fouille a été interrompue pour permettre cette présentation et elle n'est donc pas terminée car il est impossible de terminer complètement une fouille archéologique et, en même temps, de présenter des vestiges dégagés au cours de cette fouille. Ici, l'espace est entièrement

artificiel en ce qu'il ne correspond pas à l'évocation ou au retour vers une situation spatiale qui ait été fréquentée par qui que soit avant les archéologues. Dans ce type de site, les vestiges sont en général beaucoup plus détruits, plusieurs périodes sont présentes en même temps et se recourent. La lecture en est plus complexe pour le visiteur qui n'y est que le spectateur extérieur. Il s'y trouve en général à un emplacement qui ne correspond pas à un espace ancien du site.

Ainsi au musée *Bruxella 1238* de la rue de Bourse, le visiteur circule sur une passerelle métallique contemporaine qui survole les vestiges arasés ou les traverse tout à fait artificiellement en rencontrant toutes les périodes imbriquées les unes dans les autres. De même, dans la partie centrale de l'espace archéologique souterrain de l'avant-corps de la cathédrale, le visiteur prend place dans la masse même de la maçonnerie du mur ouest de la collégiale romane dans laquelle un couloir artificiel a été creusé.

Ces sites requièrent un effort d'abstraction et de compréhension tout différent que celui qui est demandé aux visiteurs des souterrains de la place Royale par exemple et nécessitent également un appareil didactique d'une autre nature. En revanche, ces sites sont de meilleurs supports pédagogiques pour expliquer au grand public ce qu'est la fouille archéologique puisqu'il s'agit, en quelque sorte, de chantiers archéologiques arrêtés sur un niveau donné.

BIBLIOGRAPHIE

Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles, Bruxelles, 1992-2012, 24 vol.

DEMETER, S., « À Bruxelles, des vestiges archéologiques en vitrine... pour quoi faire ? », *Bulletin de liaison ICOMOS Wallonie-Bruxelles*, 28-29, 2007, p. 7-9.

DEMETER, S., DIERKENS, A. et FOURNY, M., « L'invention d'un patrimoine aux 19^e et 20^e siècles » in HEYMANS, V. (dir.), *Le palais du Coudenberg à Bruxelles. Du château médiéval au site archéologique*, Mardaga, Bruxelles, 2014, p. 14-31.

DUMONT, P. (coord.), *Restauration(s) et conservation*, Région de Bruxelles-Capitale, Bruxelles, 2011.

Le patrimoine monumental de la Belgique. Bruxelles. Pentagone, Mardaga, Liège, 1989-1994, 3 vol.

MARTINY, V.-G., « Le déplacement de monuments en Région de Bruxelles-Capitale », *Cahiers Bruxellois*, XXXII-1991, 1992, p. 85-106.

SAMIN, F., et SEMPO, H., *Patrimoine bruxellois à roulettes*, Cercle d'Histoire de Bruxelles, Bruxelles, 2006.

NOTE

1. Cet essai a été présenté à l'École d'Été « Penser la ville – Penser Bruxelles », organisée par l'Université libre de Bruxelles, le 26 août 2009, sous le titre *La mise en scène du passé dans les villes* à l'invitation du professeur Claire Billen que nous tenons à remercier chaleureusement ici.

Staging the city's memory

Essay on highlighting the remnants of the past in Brussels

While the city's past is visible everywhere to varying degrees, certain localities set the scene in a deliberate (and usually public) attempt to offer passersby or visitors a historical narrative whose roots lie in the very texture of the city. A city's past is an integral part of the city itself, in that the present depends on the past. Today Brussels is, for the most part, composed of topographical levels; man-made structures and public and private spaces; from its stratified past dating from the Middle Ages to the end of the 20th century. However, aside from these obvious and natural signs of the city's past, other fragments are the subject of particular attention aimed primarily at ensuring their preservation, or sometimes simply keeping their memory alive and, most frequently, highlighting them. This specific approach, which is decisive by its nature, leads naturally to a certain amount of scene-setting. From the highlighting of remains presented *in situ* as relics of the past, while other authentic remnants are being displaced, to the simple almost atonementlike evocation of a past that has completely disappeared, this overview reflects the different educational approaches that have been taken in order to preserve the memory of the city during the 19th and 20th centuries in Brussels.

COLOPHON

COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Marc Basyn, Stéphane Demeter,
Paula Dumont, Murielle Leseque,
Cecilia Paredes, Brigitte Vander Bruggen
et Anne-Sophie Walazyc.

RÉDACTION FINALE EN FRANÇAIS

Stéphane Demeter

RÉDACTION FINALE EN NÉERLANDAIS

Paula Dumont

SECRETARIAT DE RÉDACTION

Murielle Leseque

COORDINATION DE L'ICONOGRAPHIE

Cecilia Paredes

COORDINATION DU DOSSIER

Paula Dumont

AUTEURS / COLLABORATION

RÉDACTIONNELLE

Marnix Beyen, Marcel M. Celis,
Marie-Christine Claes, Stéphane Demeter,
Paula Dumont, Élisabeth Gybels,
Michèle Herla, Jean Houssiau, Aude
Kubjak, Marc Meganck, Benoît Mihail,
Yves Schoonjans, Brigitte Vander
Bruggen, Visit Brussels, Monique Weis.

TRADUCTION

Gitracom, Data Translations Int.

RELECTURE

Martine Maillard et le comité de rédaction.

GRAPHISME

The Crew Communication

IMPRESSION

Dereume Printing

DIFFUSION ET GESTION

DES ABONNEMENTS

Cindy De Brandt,
Brigitte Vander Bruggen.
bpeb@sprb.irisnet.be

REMERCIEMENTS

Olivia Bassem, Philippe Chartier,
Denis Diagre, Reinout Labberton

ÉDITEUR RESPONSABLE

Arlette Verkruyssen, directeur général
de Bruxelles Développement urbain de la
Région de Bruxelles-Capitale/Direction
des Monuments et des Sites, CCN
– rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles.

Les articles sont publiés sous la
responsabilité de leur auteur. Tout droit
de reproduction, traduction et adaptation
réservé.

CONTACT

Direction des Monuments et des Sites-
Cellule Sensibilisation
CCN – rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles.
<http://www.monument.irisnet.be>
aatl.monuments@sprb.irisnet.be

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la
recherche des ayants droit, les éventuels
bénéficiaires n'ayant pas été contactés
sont priés de se manifester auprès de la
Direction des Monuments et des Sites
de la Région de Bruxelles-Capitale.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AAM – Archives d'Architecture Moderne
ARB – Académie royale de Belgique
AVB – Archives de la Ville de Bruxelles
CDBDU – Centre de Documentation de
Bruxelles Développement urbain
KBR – Bibliothèque royale de Belgique
KIK-IRPA – Koninklijk Instituut voor
het Kunstpatrimonium / Institut royal
du Patrimoine artistique
SPRB – Service public régional
de Bruxelles

ISSN

2034-578X

DÉPÔT LÉGAL

D/2014/6860/022

Dit tijdschrift verschijnt ook
in het Nederlands onder de titel
«Erfgoed Brussel».

